

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 04487

Numéro SIREN : 887 981 173

Nom ou dénomination : 1052 PARTNERS

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2022 sous le numéro de dépôt 29840



Grant Thornton

# Plaquette annuelle

## SAS 1052 PARTNERS

Exercice clos le 31/12/2021

Certifié inform

**KW PARTNERS**  
SAS 1052 Partners - 84 ave de l'Observatoire  
Levallois 92100 Boulogne Billancourt  
Siret 887981172 00024 RCS Nanterre  
Carte T 887981173 - Tel. 0146210000

**SAS 1052 PARTNERS**  
au capital de 333 334 €  
23 rue RAYNOUARD  
75016 PARIS 16

Exercice clos le 31/12/2021

**Grant Thornton**

SAS d'Expertise Comptable et  
de Commissariat aux Comptes  
au capital de 2 297 184 €  
inscrite au tableau de l'Ordre de la région  
Paris Ile France et membre  
de la Compagnie régionale de Versailles  
RCS Nanterre B 632 013 843  
29 rue du Pont  
92200 NEUILLY SUR SEINE

**SOMMAIRE****1. Comptes annuels**

Attestation d'Expert-Comptable	5
Bilan actif	6
Bilan passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat (suite)	9
Soldes intermédiaires de gestion	10
Annexe	11

**2. Détail des comptes**

Bilan détaillé	21
Compte de résultat détaillé	25

**3. Liasse fiscale**

**Attestation d'Expert-Comptable****ATTESTATION D'EXPERT-COMPTABLE****SAS 1052 PARTNERS****Exercice du 30/07/2020 au 31/12/2021.**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de SAS 1052 PARTNERS pour l'exercice du 30/07/2020 au 31/12/2021, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme de présentation définie par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	<b>Montants en Euro</b>
Total bilan	1 001 672
Chiffre d'affaires	952 920
<b>Résultat net comptable (Perte)</b>	<b>-650 753</b>

**Pour Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

Fait à Nice  
Le 10/06/2022

Signé par  
*Alexandre Ozararat*  
38373963663130352d3...

Alexandre OZARARAT  
Expert-comptable Associé

**Bilan actif**

	<b>Brut</b>	<b>Amortissements Dépréciations</b>	<b>Net 31/12/2021</b>
Capital souscrit non appelé			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement	7 210	1 278	5 932
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	75 175	21 419	53 756
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions	151 208	9 394	141 814
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	51 125	4 266	46 859
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations financières (2)</b>			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	83 879		83 879
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>368 597</b>	<b>36 357</b>	<b>332 240</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<b>Stocks et en-cours</b>			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>38 317</b>		<b>38 317</b>
<b>Créances (3)</b>			
Clients et comptes rattachés	64 149		64 149
Autres créances	84 850		84 850
Capital souscrit et appelé, non versé			
<b>Divers</b>			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	476 472		476 472
Charges constatées d'avance (3)	5 645		5 645
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>669 432</b>		<b>669 432</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 038 028</b>	<b>36 357</b>	<b>1 001 672</b>
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

**Bilan passif**

	<b>31/12/2021</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital	333 334
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	366 669
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-650 753</b>
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>49 250</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
<b>DETTES (1)</b>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	221 766
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 964
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	548 004
Dettes fiscales et sociales	172 688
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>952 422</b>
Ecart de conversion passif	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 001 672</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	172 800
(1) Dont à moins d'un an (a)	774 621
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

## Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation (1)</b>			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	952 920		952 920
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>952 920</b>		<b>952 920</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits		75	
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>952 995</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)		1 182 317	
Impôts, taxes et versements assimilés		16 254	
Salaires et traitements		250 336	
Charges sociales		109 547	
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		35 423	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges		4 772	
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>1 598 649</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-645 654</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>			
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>			
<b>Produits financiers</b>			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total produits financiers (V)</b>			
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)		2 807	
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>2 807</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-2 807</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-648 461</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2021
<b>Produits exceptionnels</b>	
Sur opérations de gestion	445
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>445</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
Sur opérations de gestion	2 737
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>2 737</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-2 292</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>953 440</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 604 192</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-650 753</b>
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

## Soldes intermédiaires de gestion

	du 30/07/20 au 31/12/21 18 mois	%
<b>MARGE COMMERCIALE</b>		
Production vendue	952 920	100,00
<b>PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE</b>	<b>952 920</b>	<b>100,00</b>
<b>PROD + VENTES DE MARCHANDISES</b>	<b>952 920</b>	<b>100,00</b>
Sous-traitance directe	3 028	0,32
<b>MARGE BRUTE DE PRODUCTION</b>	<b>949 892</b>	<b>99,68</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>949 892</b>	<b>99,68</b>
Autres achats et charges externes	1 179 289	123,76
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-229 397</b>	<b>-24,07</b>
Impôts, taxes et verst assimilés	16 254	1,71
Charges de personnel	359 883	37,77
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-605 533</b>	<b>-63,55</b>
Autres produits	75	0,01
Dot. amortissements et provisions	35 423	3,72
Autres charges	4 772	0,50
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-645 654</b>	<b>-67,76</b>
Charges financières	2 807	0,29
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-648 461</b>	<b>-68,05</b>
Produits exceptionnels	445	0,05
Charges exceptionnelles	2 737	0,29
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-2 292</b>	<b>-0,24</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-650 753</b>	<b>-68,29</b>

Désignation de la société : SAS 1052 PARTNERS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 001 672 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 650 753 Euro.

L'exercice a une durée de 17 mois, recouvrant la période du 30/07/2020 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

## **Règles générales**

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

## **Immobilisations corporelles et incorporelles**

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## **Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Concessions, logiciels et brevets :

\* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## **Créances**

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **Chiffre d'affaires**

---

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de la signature de l'acte authentique.

## **Produits et charges exceptionnels**

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## **Conséquences de l'événement Covid-19**

---

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

## **Méthodologie suivie**

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

**Notes sur le bilan****Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	<b>Au début d'exercice</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>En fin d'exercice</b>
- Frais d'établissement et de développement		7 210		7 210
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		75 175		75 175
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>82 385</b>		<b>82 385</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		151 208		151 208
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		15 194		15 194
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		35 931		35 931
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>202 333</b>		<b>202 333</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		83 879		83 879
<b>Immobilisations financières</b>		<b>83 879</b>		<b>83 879</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>368 597</b>		<b>368 597</b>

**Notes sur le bilan**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	82 385	202 333	83 879	368 597
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>82 385</b>	<b>202 333</b>	<b>83 879</b>	<b>368 597</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

***Immobilisations incorporelles*****Frais d'établissement**

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement	5 932	20,00
Frais d'augmentation de capital		
<b>Total</b>	<b>5 932</b>	

**Notes sur le bilan*****Amortissements des immobilisations***

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement		1 278		1 278
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		21 419		21 419
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>22 697</b>		<b>22 697</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		9 394		9 394
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		673		673
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		3 592		3 592
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>13 660</b>		<b>13 660</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>36 356</b>		<b>36 357</b>

**Notes sur le bilan****Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 238 522 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	<b>Montant brut</b>	<b>Echéances à moins d'un an</b>	<b>Echéances à plus d'un an</b>
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	83 879		83 879
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	64 149	64 149	
Autres	84 850	84 850	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 645	5 645	
<b>Total</b>	<b>238 522</b>	<b>154 644</b>	<b>83 879</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

**Produits à recevoir**

	<b>Montant</b>
Clients - factures à établir	14 246
<b>Total</b>	<b>14 246</b>

**Notes sur le bilan****Capitaux propres*****Composition du capital social***

Capital social d'un montant de 333 334,00 Euro décomposé en 333 334 titres d'une valeur nominale de 1,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	333 334	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	333 334	1,00

**Dettes*****Etat des dettes***

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 947 422 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	221 766	48 965	172 800	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	548 004	548 004		
Dettes fiscales et sociales	172 688	172 688		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 964	4 964		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>947 422</b>	<b>774 621</b>	<b>172 800</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	28 234			
(**) Dont envers les associés	4 964			

**Notes sur le bilan*****Charges à payer***

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	427 701
Dettes provis. pr congés à payer	9 221
Charges sociales s/congés à payer	3 512
Etat - autres charges à payer	1 193
Charges à payer - Taxe d'apprentis	1 202
<b>Total</b>	<b>442 829</b>

**Comptes de régularisation*****Charges constatées d'avance***

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 645		
CCA LOCATIONS AUTRES	615		
<b>Total</b>	<b>6 260</b>		

**Chiffre d'affaires****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/12/2021
Commissions Agence	829 949
Commissionnement Référence KW	88 281
Forfait mensuel agent	34 691
<b>TOTAL</b>	<b>952 920</b>

**Autres informations****Engagements financiers*****Engagements donnés***

	<b>Montant en Euro</b>
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Un contrat de prêt a été souscrit le 13/01/2021 pour un montant de 250 K€ entre la société 1052 PARTNERS et BNP PARIBAS. Le prêt a eu pour objectif de financer les besoins de trésorerie.

- Montant du prêt : 250 k€
- Taux d'intérêt : 1.462 %
- Durée totale : 60 mois

Garanties du prêt : Nantissement de premier rang sur un fonds de commerce situé à BOULOGNE BILLANCOURT (92100), 84 Avenue Général Leclerc appartenant à l'emprunteur.

## Bilan détaillé

**ACTIF**

	<b>Brut</b>	<b>Amortissements Dépréciations</b>	<b>Net 31/12/2021</b>
Capital souscrit non appelé			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement			
2010000 - Frais d'établissement	7 210,00		7 210,00
2801000 - Amortis. frais d'établissement	7 210,00	1 277,77	-1 277,77
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
2050000 - Concessions et droits similaires	75 175,00		75 175,00
2805000 - Amortis. concess. & droits simil.	75 175,00	21 419,37	-21 419,37
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions			
2135000 - Installations générales	151 208,24		151 208,24
28135000 - Amortis. agencements constructions	151 208,24	9 394,09	-9 394,09
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
21810000 - Instal.gales, agenct, aménagt.div.	15 194,00		15 194,00
21830000 - Matériel de bureau	3 334,67		3 334,67
21840000 - Mobilier	32 595,89		32 595,89
28181000 - Amortis. instal. gales, agenct. div		673,04	-673,04
28183000 - Amortis. matér.bureau et informat.		604,89	-604,89
28184000 - Amortis. mobilier	51 124,56	2 987,57	-2 987,57
		4 265,50	46 859,06
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations financières (2)</b>			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
27510000 - Dépôts	83 878,75		83 878,75
	83 878,75		83 878,75
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>368 596,55</b>	<b>36 356,73</b>	<b>332 239,82</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<b>Stocks et en-cours</b>			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>			
40910000 - Fournisseurs - acomptes s/commandes	38 316,75		38 316,75
	<b>38 316,75</b>		<b>38 316,75</b>

**Bilan détaillé**

	<b>Brut</b>	<b>Amortissements Dépréciations</b>	<b>Net 31/12/2021</b>
<b>Créances (3)</b>			
Clients et comptes rattachés			
41100001 - Clients	49 903,36		49 903,36
41810000 - Clients - factures à établir	14 245,50		14 245,50
	64 148,86		64 148,86
Autres créances			
40100000 - Fournisseurs	8 970,33		8 970,33
40100001 - Fournisseurs	7 204,00		7 204,00
44562100 - TVA déductible sur immobilisations	5 540,76		5 540,76
44566200 - TVA déductible sur frais généraux	13 466,86		13 466,86
44566500 - TVA déductible à régulariser	41 719,98		41 719,98
44571500 - TVA collectée à régulariser	664,48		664,48
44586000 - TVA sur factures non parvenues	7 283,31		7 283,31
	84 849,72		84 849,72
Capital souscrit et appelé, non versé			
<b>Divers</b>			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
51210000 - Comptes en monnaie nationale	475 303,03		475 303,03
51210001 - NATIXIS - C/C - 6631490001	1 168,55		1 168,55
	476 471,58		476 471,58
Charges constatées d'avance (3)			
48600000 - Charges constatées d'avance	5 644,93		5 644,93
	5 644,93		5 644,93
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>669 431,84</b>		<b>669 431,84</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion actif			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 038 028,39</b>	<b>36 356,73</b>	<b>1 001 671,66</b>
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

## Bilan détaillé

**PASSIF**

	<b>31/12/2021</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Capital	
10130000 - Capital souscrit-appelé, versé	333 334,00
	333 334,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
10410000 - Primes d'émission	366 668,53
	366 668,53
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-650 752,60</b>
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>49 249,93</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
<b>DETTES (1)</b>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	
16400001 - BNP - EMPRUNT n°**513516 - 250K€	221 765,61
	221 765,61
Emprunts et dettes financières diverses (3)	
45500002 - CC Ass - 1050 Partners	4 964,18
	4 964,18
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
41910000 - Clients - acomptes sur commandes	5 000,00
	5 000,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
40100000 - Fournisseurs	4 845,50
40100001 - Fournisseurs	115 457,46
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	427 701,24
	548 004,20
Dettes fiscales et sociales	
42100000 - Personnel - rémunérations dues	15 212,39
42820000 - Dettes provis. pr congés à payer	9 220,63
43100000 - Sécurité sociale	21 837,69
43700002 - SWISS LIFE FRANCE (Prévoyance)	1 236,48
43700003 - HUMANIS Retraite	7 211,26

**Bilan détaillé**

	<b>31/12/2021</b>
43820000 - Charges sociales s/congés à payer	3 512,44
44210000 - Prélèvements à la source (IR)	4 357,69
44551000 - TVA à décaisser	97 002,00
44566100 - TVA déductible sur achats	1 110,20
44571970 - TVA collectée 20 % non exigible	7 217,90
44587000 - TVA sur factures à établir	2 374,25
44860000 - Etat - autres charges à payer	1 193,02
44862000 - Charges à payer - Taxe d'apprentis	1 201,79
	172 687,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>952 421,73</b>
Ecarts de conversion passif	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 001 671,66</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	172 800,36
(1) Dont à moins d'un an (a)	774 621,37
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

## Compte de résultat détaillé

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2021
<b>Produits d'exploitation (1)</b>			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)			
70620000 - Commissions Agence	829 948,74		829 948,74
70630000 - Commissionnement Référence KW	88 281,24		88 281,24
70880000 - Autres produits activités annexes	34 295,00		34 295,00
70880700 - Autres Revenus-Divers	395,10		395,10
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>952 920,08</b>		<b>952 920,08</b>
			<b>31/12/2021</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			
Autres produits			
75800000 - Produits divers gestion courante			74,89
			74,89
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>952 994,97</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)			
60400000 - Achats d'études et prestations			3 028,04
60611000 - Fournitures électricité			8 362,79
60614000 - Fournitures carburant			3 643,29
60630000 - Achats de petit équipement			13 875,65
60640000 - Achats fournitures administratives			5 343,00
60641000 - Coût copies - papier			1 862,92
61321000 - Location Locaux			190 731,35
61350100 - Location Copieurs			2 537,61
61350300 - Location Ordinateurs			-101,63
61350400 - Location Téléphones			3 342,83
61350500 - Location Autres			38 416,42
61424000 - Charges de copropriété			56 989,48
61522000 - Nettoyage Bureaux			21 284,87
61523000 - Entretien Ordinateurs			4 866,66
61525000 - Entretien Copieurs			537,00
61529000 - Réparation et Maintenance - Autres			465,61
61561000 - Licence d'exploitation			20 681,75
61563000 - Maintenance logiciel			3 431,25
61564000 - Frais Maintenance Site			4 152,00
61611000 - RCE/RCP			1 027,11
61612000 - Assurance Locaux			1 395,73
61614000 - Assurance Equipements			840,09
61615000 - BNP - ASSURANCE EMPRUNT n°**513516			816,69
61619000 - Assurance -Autres			2 342,21
62220000 - Commissions et courtages sur ventes			77 012,98

## Compte de résultat détaillé

	31/12/2021
62220100 - Total Commissions Négociateurs (Ho	444 960,10
62221000 - Royalties payées à KW FRANCE/ Rev	48 995,91
62222000 - Participation Growth Sharing à KW	16 598,99
62223000 - Forfait Mensuel par Agent à KW Fra	24 786,00
62225000 - Forfait Mensuel par MC à KW France	1 350,00
62260100 - Cabinet Comptable - Paye	6 074,28
62260201 - Cabinet Comptable - Comptabilité F	13 546,73
62260300 - Cabinet Comptable - Reporting	3 750,00
62263000 - Frais d'agence de location	12 525,75
62264000 - Honoraires juridiques	2 647,77
62270000 - Frais d'actes et contentieux	2 734,80
62280000 - Rémun. & Honoraires divers	33 137,06
62311200 - Abonnement exploitation site	3 246,99
62311300 - Portails Internet	33 264,55
62312000 - Publicité dans journaux	930,60
62312300 - Community management	2 106,19
62315000 - Objets publicitaires	10 635,77
62316000 - Cartes de visite	648,02
62318000 - Flyers	689,80
62319600 - Autres frais de publicité	8 003,65
62342000 - Donations, Cadeaux aux associations	370,00
62363000 - Participation Séminaires	360,00
62369000 - Autres Coûts d'éducation	114,00
62511000 - Frais Réunions	6 017,05
62512000 - Frais Kw Convention	2 400,00
62513000 - Frais Déplacements	3 524,16
62514000 - Frais Restauration et Invitations	10 996,74
62515000 - Péage - Carburant	684,70
62600000 - Frais postaux	1 516,73
62611000 - Abonnement et Com. Lignes Fixes	100,74
62613000 - Abonnement et Com. Portables	401,51
62614000 - Coût Abonnement internet	7 422,76
62710001 - Frais sur titres (achat, vente, gar	2 877,92
62723000 - Frais bancaires - Autres	125,00
62812000 - FNAIM	1 916,00
62813000 - Adhésions - Autres	50,00
62840000 - Frais de recrutement de personnel	5 920,80
	1 182 316,77
Impôts, taxes et versements assimilés	
63120000 - Taxe d'apprentissage	1 615,06
63330000 - Formation continue (organisme)	2 431,35
63511000 - Contribut° économique territoriale	2 440,00
63512000 - Taxes foncières	1 402,90
63581000 - Taxe Bureaux/Paris	8 364,33
	16 253,64
Salaires et traitements	
64110000 - Salaires appointements	239 429,67
64120000 - Congés payés	9 220,63
64140000 - Indemnités et avantages divers	1 685,20
	250 335,50
Charges sociales	
64510000 - Cotisations à l'URSSAF	70 481,42
64530000 - Cotisations aux caisses de retraite	19 109,98
64550000 - Mutuelle	5 002,64

## Compte de résultat détaillé

	31/12/2021
64570000 - Autres Charges sur salaires	11 091,00
64580000 - Cotisations autres organism. socx	3 512,44
64750000 - Médecine du travail et pharmacie	350,00
	109 547,48
Dotations aux amortissements et dépréciations :	
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
68111000 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	21 763,81
68112000 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	13 659,59
	35 423,40
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	
Autres charges	
65400000 - Pertes s/créances irrécouvrables	4 750,00
65800000 - Charges diverses gestion courante	21,59
65800001 - Charges diverses de gestion courant	0,72
	4 772,31
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>	<b>1 598 649,10</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-645 654,13</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>	
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>	
<b>Produits financiers</b>	
De participation (3)	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
<b>Total produits financiers (V)</b>	
<b>Charges financières</b>	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (4)	
66111000 - BNP - INTERETS EMPRUNT n°**513516	2 029,06
66112000 - Frais de dossier	777,56
	2 806,62
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
<b>Total charges financières (VI)</b>	<b>2 806,62</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-2 806,62</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-648 460,75</b>

	31/12/2021
<b>Produits exceptionnels</b>	
Sur opérations de gestion	
77100000 - Produits except. s/opér. gestion	444,88
	444,88
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>444,88</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	

## Compte de résultat détaillé

	31/12/2021
Sur opérations de gestion	
67100000 - Charges exception. s/opérat.gestion	2 736,73
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 736,73
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>2 736,73</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-2 291,85</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>953 439,85</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 604 192,45</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-650 752,60</b>
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD  
2022

Exercice ouvert le	30/07/2020	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime Réel normal <input checked="" type="checkbox"/>	
Si PME innovantes, cocher la case				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:	Adresse du siège social :			
SAS 1052 PARTNERS				
SIRET	8 8 7 9 8 1 1 7 3 0 0 0 1 6			
Adresse du principal établissement: 23 rue RAYNOUARD 75016 PARIS 16	Ancienne adresse en cas de changement:			

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
SIRET		

**B ACTIVITE**

Activités exercées	Agences immobilières	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	----------------------	--

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION** (cf.notice de la déclaration n°2065)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	650 753
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%

<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15 %	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long teme imposables à 0% PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>

**3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i> Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

<b>4 Option pour le crédit d'impôt autre-mer :</b> Dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i>	
--	--

**D IMPUTATIONS** (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

**F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4**

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies C</i> ), cocher la case	<input type="checkbox"/>
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinques C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	<input type="checkbox"/>

**G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité		
Nom et coordonnées	ECF <input type="checkbox"/>	Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
- du prestataire :			
- du comptable : GRANT THORNTON 29 rue du Pont 92200 NEUILLY SUR SEINE	Tél : 01.41.25.85.85		
- du conseil :	Tél :		
- du CGA ou du viseur conventionné :	Tél :		
- N° d'agrément :			

# **IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

## **ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065**

## H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>			(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)		
Montant des distributions				(e)	
autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>				(f)	
				(g)	
				(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>				(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)	
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>				Total (a à h)	

## I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J | DIVERS

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 1052 PARTNERS  
Adresse de l'entreprise 23 rue RAYNOUARD 75016 PARIS 16

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 17

Durée de l'exercice précédent\*

Numéro SIRET*		8   8   7   9   8   1   1   7   3   0   0   0   1   6			Néant <input type="checkbox"/> *
					Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé  <b>(I)</b>		AA			
ACTIF IMMOBILIÉ*	Frais d'établissement *	AB	7 210	AC	1 277
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	75 175	AG	21 419
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	151 208	AQ	9 394
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	51 124	AU	4 265
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	83 878	BI	83 878
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	368 596	BK	36 356
					332 239
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	38 316	BW	38 316
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	64 148	BY	64 148
	Autres créances (3)	BZ	84 849	CA	84 849
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD		CE	
	Disponibilités	CF	476 471	CG	476 471
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 644	CI	5 644
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	669 431	CK	669 431
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW			
	Primes de remboursement des obligations	CM			
	Ecarts de conversion actif*	CN			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	1 038 028	1A	36 356
	Renvois : (1) Dont droit au bail :	CP		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 1052 PARTNERS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>333 334</u> )		DA <u>333 334</u>
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB <u>366 668</u>
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u> )		DC <u>)</u>
Réserve légale (3)		DD
Réserves statutaires ou contractuelles		DE
Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u> )		DF <u>)</u>
Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u> )		DG <u>)</u>
Report à nouveau		DH
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI <u>( 650 752)</u>
Subventions d'investissement		DJ
Provisions réglementées *		DK
		<b>TOTAL (I)</b> DL <u>49 249</u>
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
		<b>TOTAL (II)</b> DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP
	Provisions pour charges	DQ
		<b>TOTAL (III)</b> DR
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU <u>221 765</u>
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u> )	DV <u>4 964</u>
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW <u>5 000</u>
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX <u>548 004</u>
	Dettes fiscales et sociales	DY <u>172 687</u>
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
Autres dettes		EA
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
		<b>TOTAL (IV)</b> EC <u>952 421</u>
Ecart de conversion passif*		(V) ED
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b> EE <u>1 001 671</u>
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C 1D 1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG <u>774 621</u>
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 1052 PARTNERS				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF
	Chiffres d'affaires nets *	FG	952 920 FH	FI 952 920
	Production stockée*	FJ	952 920 FK	FL 952 920
	Production immobilisée*			FM
	Subventions d'exploitation			FN
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FO
	Autres produits (1) (11)			FP
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FQ 74
				FR 952 994
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
	Variation de stock (marchandises)*			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 1 182 316
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 16 253
	Salaires et traitements*			FY 250 335
	Charges sociales (10)			FZ 109 547
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*	GA 35 423
			- dotations aux provisions*	GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)			GE 4 772
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GF 1 598 649
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG ( 645 654)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM
	Définitions positives de change			GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO
	<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 2 806
	Définitions négatives de change			GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT
	<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU 2 806
				GV ( 2 806)
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GW ( 648 460)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS 1052 PARTNERS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
		444		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD 444		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 2 736		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI (- 2 291)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX) HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X) HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 953 439		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 1 604 192		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN (- 650 752)		
RENOVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6	obligatoires <b>A9</b>	
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		<b>Exercice N</b>		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		Charges exceptionnelles 2 736		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		Produits exceptionnels 444		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<b>Exercice N</b>			
	Charges antérieures		Produits antérieurs	

## OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
<b>DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 736
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
<b>TOTAL</b>	2 736
<b>DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Débits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Degrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	444
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
<b>TOTAL</b>	444

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 1052 PARTNERS										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II			KD	KE					
CORPORELLES	Terrains				KG		D8	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KE	KN		KO				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				KP		KQ		KR 151 208				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU				
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX 15 194				
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LN	LC		LD 35 930				
	Emballages récupérables et divers *				LE			LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI					
	Avances et acomptes						LK		LL					
	TOTAL III						LO		LM					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						LP		202 332					
	Autres participations						8G		8M					
	Autres titres immobilisés						8U		8V					
	Prêts et autres immobilisations financières						1P		1R					
	TOTAL IV						1T		1U					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						LQ		LR		LS 83 878				
						ØG		ØH		ØJ 368 596				
CORPORELLES	CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions							
			par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice					
	INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		3 Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		4 Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
	TOTAL I						DØ		7 210					
	TOTAL II						LW		75 175					
	Terrains						LY		LZ					
	Autres immobilisations corporelles	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML				
FINANCIERES	TOTAL III		IU		MM		MN		MO					
	Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU					
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB					
FINANCIERES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF					
	TOTAL IV		IY		NG		NH		NI					
	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW					
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ					
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D					
FINANCIERES	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		2F		2G					
					NJ		NK		2H					
						ØL		368 596		ØM				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 1052 PARTNERS

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice				
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)			
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
<b>10 TOTAUX</b>							

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

#### CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	<input type="text"/>
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	<input type="text"/>
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	<input type="text"/>

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 1052 PARTNERS										Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A</b>		<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL	1 277	EM		EN	1 277	
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF	21 419	PG		PH	21 419	
<b>TOTAL I</b>			RK		RM	22 696	RN		RO	22 697	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions			PM		PN		PO		PQ		
Sur sol propre			PR		PS		PT		PU		
Sur sol d'autrui			PV		PW	9 394	PX		PY	9 394	
Inst. générales, agencements, aménagements dès constructions			PZ		QA		QB		QC		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			QD		QE	673	QF		QG	673	
Autres immobilisations corporelles			QH		QI		QJ		QK		
Inst. générales., agencements, aménagements divers			QL		QM	3 592	QN		QO	3 592	
Matériel de transport			QP		QR		QS		QT		
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QU		QV	13 659	QW		QX	13 659	
<b>TOTAL II</b>			QN		ØP	36 356	ØQ		ØR	36 356	
<b>CADRE B</b>		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
Sur sol propre	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4				
Sur sol d'autrui	R5	S6	S7	S8	S9	T1	T2				
Ins. gales, agenc. et am. des const.	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Inst. techniques mat. et outillage	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7				
Inst. gales, agenc. am. divers	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				
Matériel de transport	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3				
Mat. bureau et inform. mobilier	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
Emballages récup. et divers	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO				
<b>TOTAL III</b>											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY		Total général non ventilé (NW-NY)	NZ				
<b>CADRE C</b>											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 1052 PARTNERS

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinque H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
Provisions pour risques et charges	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	ST	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> <li>– incorporelles</li> <li>– corporelles</li> <li>– titres mis en équivalence</li> <li>– titres de participation</li> <li>– autres immobilisations financières (1)*</li> </ul>	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
		6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W
		6X	6Y	6Z	7A
		7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL III</b>	7C	UB	UC	UD
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	Dont dotations et reprises <ul style="list-style-type: none"> <li>– d'exploitation</li> <li>– financières</li> <li>– exceptionnelles</li> </ul>	UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 <sup>e</sup> du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

8

		Désignation de l'entreprise : SAS 1052 PARTNERS						Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT	83 878	UV		UW		83 878			
	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	64 148		64 148						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation préts ou remis en garantie * antérieurement constituée*) UO )		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	68 675		68 675					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
Groupe et associés (2)		VC										
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	16 174		16 174							
Charges constatées d'avance		VS	5 644		5 644							
TOTaux		VT	238 522	VU	154 643	VV		83 878				
RENOVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	13 160							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	1	A 1 an au plus	2	A plus d'1 an et 5 ans au plus	3	A plus de 5 ans	4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
collectivités publiques	État et autres	Montant des	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG						
			à plus d'1 an à l'origine		VH	221 765	48 965	172 800				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
	Fournisseurs et comptes rattachés		8B	548 004		548 004						
Personnel et comptes rattachés		8C	24 433		24 433							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	33 797		33 797							
RENOVIS	autres	Montant des	Impôts sur les bénéfices		8E							
			Taxe sur la valeur ajoutée		VW	107 704	107 704					
	collectivités		Obligations cautionnées		VX							
			Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	6 752	6 752					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	4 964		4 964							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTaux		VY	947 421	VZ	774 621		172 800					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	250 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques		VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	28 234		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS 1052 PARTNERS					Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N <sup>e</sup> , clos le : 31/12/2021	
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>					<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*	XZ		
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %				I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	{ – Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions				ZN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					WN	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WO	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					XR		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y1		
					Y3		
					<b>TOTAL I</b>	WR	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>					<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	WS	650 752
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19% – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs				WW	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WN	
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produit net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation) )					XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX	
	Dédiction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY	
Majoration d'amortissement*					XD		
Mesures d'incitation Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	
	Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					XF	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies F)	Y1		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies G)	YL		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies B)	YB		Dont déduct <sup>e</sup> exception, simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies D)	YD					
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					XS		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>	XH	650 752
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)	XI	
					déficit (II moins I)	XJ	650 752
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	XO	650 752

**Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)**

Désignation de l'entreprise <b>SAS 1052 PARTNERS</b>			Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			<b>K4</b>
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	<b>K4bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	<b>K4ter</b>
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			<b>K5</b>
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			<b>K6</b>
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			<b>YJ</b> 650 753
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			<b>YK</b> 650 753
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>r</sup> du CGI, dotations de l'exercice			<b>ZT</b> 12 733
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *		<b>8X</b>	<b>8Y</b>
		<b>8Z</b>	<b>9A</b>
		<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *		<b>9D</b>	<b>9E</b>
		<b>9F</b>	<b>9G</b>
		<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer		<b>9K</b>	<b>9L</b>
		<b>9M</b>	<b>9N</b>
		<b>9P</b>	<b>9R</b>
		<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTaux (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	<b>YO</b>
		↓	↓
		ligne WI	ligne WU

## **CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)**

	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
Montant de la réintégration ou de la déduction	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C 2022

 Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)
Désignation de l'entreprise SAS 1052 PARTNERSNéant  \*

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTIONS	Affectations aux réserves	<small>{ - Réserve légale - Autres réserves</small>	ZB		
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D			Dividendes		ZD		
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZE		
		TOTAL I	0F		Report à nouveau <small>(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)</small>		ZF		
						<small>TOTAL II</small>	ZG		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>							ZH		
Exercice N :									
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	( Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )			J7			YQ	
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR	
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT 3 028	
	— Locations, charges locatives et de copropriété	( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )			J8	198 212	)	XQ 291 916	
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS 688 120	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV	
	— Autres comptes	( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )			ES	1 966	)	ST 199 252	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ 1 182 316	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW 2 440	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )			ZS		)	9Z 13 813	
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX 16 253		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY 180 498	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ 96 391	
DIVERS	— Montant brut des salaires *							OB 241 114	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS	
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK %	
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP			--- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Si non 0 ZR 0	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG	
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH	
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
RÉGIME DE GROUPE *				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.  
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 1052 PARTNERS

Néant

### A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valuer d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valuer résiduelle
①	②	③	④	⑤	⑥
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

### B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

#### Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\*

Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ) ⑨						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(A)	(B)	(C)	(ventilation par taux)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

**Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)**

Désignation de l'entreprise :SAS 1052 PARTNERS

Néant X

#### **A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Imposition répartie				
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

#### **B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS**

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission  
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 1052 PARTNERS

Néant

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① \*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① \*.

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥=②+③-④-⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
N-1					
N-2					
N-3					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 1052 PARTNERS</b>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>				
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme		
		taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %		
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1			
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2			
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3			
Prélèvements opérés	4			
	5			
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6			
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7			
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice  ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année  ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice  ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)**

Désignation de l'entreprise : <b>SAS 1052 PARTNERS</b>		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : <b>30/07/2020</b> et clos le : <b>31/12/2021</b>		Durée en nombre de mois <b>17</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel		YP	5
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	<b>952 920</b>
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
		<b>TOTAL 1</b>	<b>OX 952 920</b>
<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	<b>74</b>
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
		<b>TOTAL 2</b>	<b>OM 74</b>
<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats		ON	<b>36 115</b>
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	<b>911 274</b>
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	<b>4 772</b>
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		OY	
		<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ 952 162</b>
<b>IV Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	
		OG	<b>832</b>
<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	<b>832</b>
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	<b>672 649</b>
Effectifs au sens de la CVAE		EY	<b>5</b>
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	3 0 / 0 7 / 2 0 2 0 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 1
Date de cessation		HR	/ / /
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée, notamment des éléments relatifs à la fin de leur activité.			

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)  
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 (1)  
 1

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

8 8 7 9 8 1 1 7 3 0 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 1052 PARTNERS

ADRESSE (voie)

23 rue RAYNOUARD

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS 16

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	200 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	14	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	133 334

#### I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	1050 PARTNERS			
N° SIREN (si société établie en France)	807558945	% de détention	59 . 99	Nb de parts ou actions	200 000
Adresse :	N°	Voie			
			Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
			Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
			Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
			Code Postal	Commune	Pays

#### II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)			
	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
			Code Postal	Commune	Pays
Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)			
	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions		
Naissance :	Date	N° Département	Commune	Pays	
Adresse :	N°	Voie			
			Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'an. III au C.G.F.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant 

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

8 | 8 | 7 | 9 | 8 | 1 | 1 | 7 | 3 | 0 | 0 | 0 | 1 | 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 1052 PARTNERS

ADRESSE (voie)

23 rue RAYNOUARD

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS 16

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SAS 1052 PARTNERS

Adresse 23 rue RAYNOUARD 75016 PARIS 16

ANNÉE \_\_\_\_\_ ou exercice

du 30/07/2020

au 31/12/2021

### A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE	
1	MONSIEUR ROUDIL Pascal Team Leader	6, Allée Alphonse Daudet 91220 LE PLESSIS PATE	
2	MADAME FRUCOT Nathalie MCA	12, Allée Des Aubepines 93330 NEUILLY SUR MARNE	
3	MONSIEUR MARTINEZ Christian Productivity Coach	4, rue Paul Bloch 95240 CORMEILLES EN PARISIS	
4	MADAME MERCHADIER Véronique Directrice de Projets	80, Boulevard de Courcelles 75017 PARIS	
5	MADAME TILLEUL Marjorie Assistante Commerciale	9, rue Godon 92700 COLOMBES	
6			
7			
8			
9			
10			

### RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
					aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1 45 000				45 000				45 000
2 39 014				39 014				39 014
3 34 038				34 038				34 038
4 25 881				25 881				25 881
5 23 000				23 000				23 000
6								
7								
8								
9								
10								
** 166 933				166 933				166 933

\*\* TOTAUX

<b>B - AUTRES FRAIS</b>		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		370
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		370

### C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑪) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2021.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	167 303	- de l'exercice 2021.. ⑩	
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		À PARIS 16	le 10/03/2022
		Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

## 1052 PARTNERS

Société par actions simplifiée au capital de 333 334 euros  
Siège social : 84 avenue du général Leclerc – 92100 Boulogne-Billancourt  
RCS Nanterre 887 981 173

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2022

#### DEUXIEME RESOLUTION

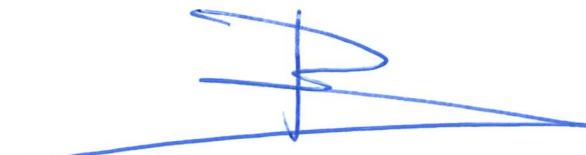
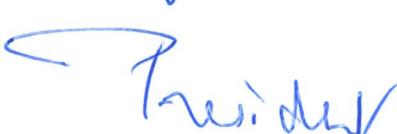
L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Perte de l'exercice : 650 753 euros
- En totalité, au compte « report à nouveau », qui s'élèvera désormais à (650 753) euros.

Vote pour : tous  
Vote contre : /  
Abstention : /

Cette résolution est adoptée.

Certifié conforme  
Le président

  
Philippe Mindlin  
  
Président  
Boulogne Billancourt  
le 29/6/2022

## **1052 PARTNERS**

Société par actions simplifiée au capital de 333 334 euros  
Siège social : 84 avenue du général Leclerc – 92100 Boulogne-Billancourt  
RCS Nanterre 887 981 173

### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf juin à 11 heures,

Les associés de la société 1052 Partners ont été convoqués en assemblée générale mixte afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et quitus au Président
- Affectation du résultat
- Conventions soumises à l'article L. 227-10 du Code de commerce
- Pouvoir pour les formalités.

Il ressort de la feuille de présence qu'étaient présents ou représentés les associés titulaires de 216 000 actions sur les 333 334 actions composant le capital social.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Philippe Misteli, président de la société, préside la séance.

Il rappelle que les documents requis ont été adressés aux associés et mis à leur disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi et les statuts, savoir :

- Rapport de gestion
- Rapport sur les conventions soumises à l'article L. 227-10 du Code de commerce
- Bilan, compte de résultat et annexes

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le président donne lecture des différents rapports soumis à l'assemblée générale.

Diverses observations sont échangées, puis les résolutions suivantes sont mises au voix.

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice, qui se soldent par une perte de 650 753 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

A

## **1052 PARTNERS**

Société par actions simplifiée au capital de 333 334 euros  
Siège social : 84 avenue du général Leclerc – 92100 Boulogne-Billancourt  
RCS Nanterre 887 981 173

Vote pour : tous  
Vote contre : /  
Abstention : /

**Cette résolution est adoptée.**

## **DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Perte de l'exercice : 650 753 euros
- En totalité, au compte « report à nouveau », qui s'élèvera désormais à (650 753) euros.

Vote pour : tous  
Vote contre : /  
Abstention : /

**Cette résolution est adoptée.**

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale constate qu'aux termes du rapport du Président, celui-ci n'a été avisé d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Vote pour : tous  
Vote contre : /  
Abstention : /

**Cette résolution est adoptée.**

## **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait du procès-verbal de ses résolutions aux fins d'effectuer toutes les formalités de publicité et de dépôt requises par la loi.

Vote pour : tous  
Vote contre : /  
Abstention : /

**Cette résolution est adoptée.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président.



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. B.', is positioned above a handwritten date '29/6/2022'. To the right of the date is a handwritten letter 'A'.